

Rapport de jury

Épreuve d'admission « tennis de table »

I – Statistiques

Échelle des notes obtenues (sur 20) : de 6,5 à 18.

II – Rapport

Rappel du déroulement de l'épreuve

L'épreuve est structurée autour d'un échauffement individuel d'une durée de 30 minutes, suivie d'un regroupement par poules mixtes de niveau opposant 3 ou 4 adversaires au sein d'un rapport de force équilibré. Les matchs se déroulent en 11 points au meilleur des deux sets. La durée totale de l'épreuve pratique évaluée est d'environ 45 minutes à une heure par candidat, sans y inclure la durée de l'échauffement.

L'évaluation du candidat démarre dès l'échauffement, en se centrant prioritairement sur le déroulement des temps d'opposition. Celle-ci porte à la fois sur le niveau de compétence du joueur (variété des coups et des trajectoires, déplacements/replacements, anticipation-coïncidence, gestion du rapport de force, adaptation des ressources bioénergétiques, maîtrise du cadre réglementaire, etc.) et la performance du candidat dans les différents temps d'opposition.

Plus précisément, les candidats/candidates sont positionnés dans l'un des quatre niveaux de compétences suivant :

Niveau 1 : Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des balles et/ou mal ajusté du fait d'une mise à distance non construite ou peu opérante. Les intentions tactiques sont limitées par les difficultés du candidat – de la candidate – à maîtriser des coordinations spécifiques à l'activité. Les tentatives de rupture de l'échange passent essentiellement par une exploitation de la latéralité, et uniquement en situation favorable. La maîtrise du règlement, notamment au service, n'est pas toujours respectée.

Niveau 2 : Dans les moments d'équilibre du rapport de force, le candidat recherche systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement la vitesse et le placement de la balle, un début de rotation apparaît, notamment au service. La mise à distance est construite et se stabilise dans des phases de jeu à pression temporelle moyenne. Le replacement est tardif, spécialement sous pression temporelle. L'attitude est cependant plus dynamique et pro-active. Le jeu demeure toutefois stéréotypé quelles que soient les trajectoires produites par l'adversaire et les spécificités de ce dernier.

Niveau 3 : Le candidat varie efficacement son jeu dans les composantes spatiale, temporelle, voire événementielle. Les rotations sont efficaces au service et apparaissent dans le jeu, aussi bien en coup droit qu'en revers. Des variations de rythme apparaissent, grâce à des balles qui peuvent être prises tôt après le rebond, ou par l'intermédiaire de rotations maîtrisées. La prise de raquette est adaptée aux différents coups et aux différentes zones d'intervention sur la table. Le replacement est rapide et équilibré, et au service d'une activité anticipatoire qui se développe.

Niveau 4 : Le candidat s'appuie sur une stratégie basée conjointement sur la maîtrise d'enchaînements variés services – 3^{ème} balle, tout en s'adaptant aux spécificités adverses pour proposer des réponses motrices qui prennent en compte la nature de l'opposition et le score. Les coordinations segmentaires spécifiques à l'activité sont multiples et efficaces : toutes les rotations (top spin, coupé et rotations latérales) sont utilisées pour initier, surprendre ou contrer les effets adverses. Les déplacements (latéraux et en profondeur) sont

équilibrés, précoces et rapides (même sous pression). Les appuis sont dynamiques et spécifiques, tandis que le remplacement intègre les possibilités de renvoi adverse.

Chaque niveau de compétence correspond à une fourchette de notes. La note du candidat ou de la candidate est ensuite affinée en fonction de sa performance au cours des différents matchs réalisés dans les poules de niveau homogène. Cette année, 5 notes ont été attribuées en pratique de spécialité (allant de 8 à 18) et 3 notes en pratique de polyvalence (allant de 4 à 12,5).

Conseils de préparation

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve par une pratique régulière d'entraînement (voire de compétition) permettant de développer une maîtrise des spécificités techniques et tactiques de l'activité, ainsi qu'une capacité d'adaptation aux différentes caractéristiques de l'épreuve (réglementaires, énergétiques, motrices, perceptives, décisionnelles et affectives). Le jury invite les candidat-e-s à s'entraîner dans le cadre d'oppositions variées face à des adversaires de niveaux et de styles de jeu différents, et dans le cadre de situations techniques favorisant la stabilisation de coordinations et de déplacements-replacements spécifiques à l'activité (routines en coopération ou en opposition-conciliante). Le jury insiste également sur la nécessité de maîtriser les éléments réglementaires qui organisent et orientent l'activité des joueurs. En ce sens, il n'est pas normal dans un concours de cette nature de constater que certain-e-s candidat-e-s ne maîtrisent pas, et de fait, ne connaissent probablement pas les règles élémentaires qui régissent les modalités du service au tennis de table. Enfin, il est intéressant de développer la compétence à s'échauffer pour être prêt à enchaîner des matchs qui peuvent être courts, mais sollicitant d'un double point de vue énergétique et attentionnel.

Epreuve orale

Description de l'épreuve théorique de polyvalence

Les candidat-e-s ayant choisi le support tennis de table en tant qu'épreuve de polyvalence se sont vus proposer un entretien de 15 à 20 minutes avec le jury à l'issue de la pratique, sans préparation préalable. Les questions portaient sur les capacités d'analyse réflexive du candidat concernant sa pratique, mais également sur la maîtrise par le candidat de connaissances spécifiques à l'activité tennis de table (technologiques, réglementaires, culturelles, scientifiques, didactiques, etc.). Cette année, 3 notes ont été attribuées pour cette épreuve théorique (allant de 9 à 15).

Il ressort de cette épreuve que les candidats auditionnés ont tous démontré un certain niveau de maîtrise des connaissances mobilisées lors de l'entretien. En ce sens, nous soulignons un effort manifeste de préparation qu'il s'agit de perpétuer pour les futurs candidat-e-s. Toutefois, il est apparu une hétérogénéité plus ou moins grande dans le niveau de maîtrise, et plus encore dans la variété des connaissances mobilisées lors de l'entretien. Si les connaissances socio-historiques et/ou culturelles semblent avoir été bien travaillées en amont, les candidat-e-s ont parfois eu des difficultés à mobiliser des connaissances scientifiques détaillées, maîtrisées voire référencées issues ou au service de la pratique. De plus, les connaissances technologiques, techniques et didactiques doivent faire l'objet d'un travail approfondi afin de démontrer une maîtrise globale des connaissances favorisant une bonne compréhension de l'activité et de ses enjeux sous-jacents. Nous insistons donc sur ce point afin que les futur-e-s candidat-e-s affinent leur maîtrise des connaissances des champs d'investigation susceptibles de faire l'objet d'un questionnement.